



## **BULLETIN SPÉCIAL**

**8 FÉVRIER 2019**

**# 632**

### **AVIS PUBLIC**

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

*Avis public est, par la présente donné, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la dite municipalité, à l'effet que le Conseil municipal, statuera sur deux demandes de dérogations mineures lors d'une assemblée extraordinaire qui aura lieu le 25 février 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville : 260, rue Pettigrew.*

*Nature et effet des demandes :*

➤ **300, rue Wallman (lot 5 199 847)**

*Afin de régulariser la position de la construction accessoire, la dérogation mineure vise à :*

- *Permettre la position de la piscine est à 6.67 mètres au lieu de 8 mètres tel que mentionné au règlement de zonage, soit une dérogation de 1.33 mètre.*

➤ **9, chemin des Quatre-Temps (lot 5 222 470)**

*Afin de régulariser la position de la construction principale :*

- *La position du bâtiment principal se situe à une distance de 7.72 mètres de la marge de recul arrière au lieu de 10 mètres, soit une dérogation de 2.28 mètres.*

*Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, le 1<sup>er</sup> février 2019*

*Nancy Clavet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

Je soussignée, Nancy Clavet, directrice générale de la municipalité de Saint-Léonard-de Portneuf, donne avis à tous les contribuables de la municipalité que le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2019 a été déposé à mon bureau le 28 janvier 2018.

Avis est également donné, qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti et que ces derniers seront payables en tout ou en partie, selon ce qui est prévu au règlement portant le numéro 456-19, ayant pour objet de décréter les taux de taxes et les tarifs pour certains services pour l'année 2019.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, où une copie de ce compte lui sera remise.

Donné à Saint-Léonard, le 6<sup>e</sup> jour de février 2019

Nancy Clavet  
Directrice générale



### **Le Festival du livre Scholastic arrive en ville !**

L'OPP de l'école Marie-du-St-Sacrement organise une grande fête littéraire et vous êtes tous invités.  
Venez découvrir des livres pour les 0 à 14 ans.

De plus, tous les profits seront remis à la bibliothèque de l'école pour permettre à tous de bénéficier de la joie de la lecture.  
Venez nous encourager, tout le monde y gagne!

**OÙ :** École Marie-du-Saint-Sacrement  
270, rue Pettigrew  
**QUAND :** Jeudi le 21 février 2019  
de 15h15 à 20h00

**Nous acceptons les paiements comptants seulement.**